



# UPU FileEX

Service d'échange de fichiers très simple, robuste et sûr pour la transmission de documents comptables entre les postes.

## Pourquoi choisir UPU FileEX?

**Transfert simplifié de fichiers et résolution de problèmes relatifs aux courriers électroniques:** UPU FileEx permet l'envoi de fichiers volumineux, la modification des points de contact de chaque opérateur désigné et l'envoi d'accusés de réception.

**Communication sécurisée:** UPU FileEx offre un service sûr de communication pour accompagner les processus internationaux de comptabilité et de règlement avec les autres postes.

## Caractéristiques principales



**Configuration de liaisons bilatérales:** permet l'échange direct de documents entre les postes (p. ex. Poste A facture Poste B et Poste B facture Poste A).



**Sécurité et confidentialité de bout en bout:** pas de traitement des données (ou même d'accès aux données) par des tiers.



**Liste de contrôle:** téléchargement en amont et en aval de fichiers.



**Format flexible de fichier:** pensé à l'origine pour les fichiers pdf, UPU FileEX prend en charge tous les formats de fichier utilisés par les services de comptabilité.



**Pour tous les documents sensibles:** conçu pour les documents comptables, ce système peut aussi être utilisé par les postes pour envoyer d'autres documents sensibles comme des contrats ou des accords bilatéraux.



**Espace personnalisable:** les postes gèrent leurs propres répertoires FileEx et sont libres d'organiser les fichiers et les sous-dossiers en fonction de leurs besoins (p. ex. création de sous-répertoires pour différents types de factures).



**Contrôle de l'accès des utilisateurs:** le système est accessible uniquement aux utilisateurs enregistrés de l'UPU, sur demande de la poste, avec l'option de créer plusieurs comptes d'accès (nominatifs) pour chaque poste.

## Accès simplifié

### Intégration gratuite \*

Formulez simplement une demande auprès du service d'assistance informatique de l'UPU ([www.upu.int/fr/contacteznous/support-informatique](http://www.upu.int/fr/contacteznous/support-informatique)) pour créer un compte.

\* L'UPU se réserve le droit d'introduire des frais (peu élevés) de gestion en cas d'augmentation du nombre de liens bilatéraux à configurer.

